REFERENT PREVENTION : ROLE, MISSIONS ET RESPONSABILITE

REFPREV

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Référent prévention : rôle, missions et responsabilités

Public Visé

Chargés de prévention, animateurs sécurité, responsables de site ayant en charge la prévention et la protection des risques dans l'entreprise.

Pré Requis

Chargés de prévention, animateurs sécurité, responsables de site ayant en charge la prévention et la protection des risques dans l'entreprise.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre les principes généraux de prévention,
Connaître les exigences réglementaires en vigueur,
Savoir assister l'employeur dans la politique de prévention de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Repose sur une approche pragmatique,
alternant des apports théoriques et des mises en situations pratiques sur le terrain.
Remise d'un support aide-mémoire.
Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation et remise d'une attestation de stage.

Parcours pédagogique

La santé et la sécurité : une obligation de résultat

Les accidents du travail et maladies professionnelles

Les obligations légales et les principes généraux de prévention

Les principes généraux de prévention
- Les recommandations de la CARSAT
- L'obligation de formation à la sécurité
- Les registres et affichages obligatoires
- Les contrôles et les principales vérifications périodiques
- Le règlement intérieur et les consignes de travail
- L'établissement de documents obligatoires (document unique d'évaluations des risques, bilan annuel…)
- Les interventions des entreprises extérieures
- Le recours au travail temporaire
- Les contrôles et vérifications périodiques
- Devoirs et responsabilité civile et pénale

Les acteurs de la prévention et leurs champs d'application

Les différentes natures de risques
- Les risques psychosociaux et les ambiances de travail,
- Les risques liés aux équipements de travail
- Le risque électrique,
- Le risque piétonnier en entreprise,
- Les manutentions,
- La manipulation et le stockage des produits dangereux,
- Le risque d'incendie, d'explosion,
- La signalisation sécurité,
- Les équipements de protection individuelle et collective

Les principaux outils de la prévention des risques
- Les audits sécurité
- L'analyse des accidents et incidents

La communication et l'animation interne

Qualification Intervenant·e·s

Ergonome, I.P.R.P (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels), spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité et appartenant au réseau professionnel des intervenants du MIDACT pour la mise en place du document unique sur l'évaluation des risques professionnels en Midi-Pyrénées (conventionnement CARSAT).
Membre du groupe de travail Prévention des Risques Psychosociaux au MIDACT.
Expert agréé auprès des CSSCT.

Méthodes et modalités d'évaluation

Repose sur une approche pragmatique,
alternant des apports théoriques et des mises en situations pratiques sur le terrain.
Remise d'un support aide-mémoire.
Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation et remise d'une attestation de stage.

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com